

Le 5 juin 2019

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Vu le décret n°68-905 du 21 octobre 1968 portant statut du théâtre national de l'Odéon, notamment son article 5 définissant les attributions de l'administrateur du théâtre,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du ministère de la culture du 30 septembre 2017 portant nomination de l'administratrice du théâtre national de l'Odéon à compter du 30 septembre 2017,

L'administratrice du théâtre national de l'Odéon donne délégation de signature à Alice DAOUDAL, directrice des ressources humaines, pour :

- engager les contrats, marchés publics et bons de commande relatifs à sa direction dont le montant reste inférieur à 1 500 euros hors taxes ;
- valider les documents ayant trait à l'engagement et à la rémunération des personnels temporaires ainsi qu'au temps de travail de l'ensemble du personnel.

La présente délégation de signature prend effet à compter du 5 juin 2019.

Bethânia GASCHET
Administratrice

